

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION DU 12^{ÈME} ARRONDISSEMENT
TENUE LE MARDI 8 NOVEMBRE 2022 – 17 H 30**

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement de Paris, préside la séance qu'elle déclare ouverte à 17 h 30.

Étaient présents parmi les élus: Mme Atlan-Tapiero, Mme Charnoz, M. Delmestre, Mme Derenemesnil, Mme Havet, Mme Kopoka, Mme Montandon, Mme Pierre-Marie, M. Teisseire.

Étaient présents parmi les associations : Flore Chantraine (Urbanescence), Karen Ganilsy (La FélixCité), Xavier Mérand (Accessijoux), Marie Perrin (Association des locataires Charolais-Semprun), David XXX (Transition 12), Marion Soulet (Paris en Selle).

Était également présent: M. Quentin Foucal (directeur du développement de la vie associative et citoyenne du 12^e)

ORDRE DU JOUR

- **Révision du Plan Climat de la ville de Paris**
- **Questions diverses**

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Maintenant que tous les groupes sont représentés, on va pouvoir commencer. Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, chers actrices et acteurs associatifs, je vous remercie de votre présence pour ce deuxième Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement après celui d'installation en juin.

Cette instance a été relancée pour le 12^{ème} arrondissement. Nous le réactivons en lui redonnant vie après des années d'hibernation, puisqu'il n'avait pas eu lieu depuis l'année 2011. Le compte rendu de cette dernière séance a été établi par les services de la vie associative et citoyenne, et je les en remercie. Il sera mis en ligne dans les prochains jours suivant le même principe en vigueur que pour les comptes rendus du conseil d'arrondissement.

Après cette première séance d'installation au cours de laquelle 12 associations membres ont pu échanger avec l'ensemble des membres de l'équipe municipale, nous nous retrouvons aujourd'hui avec cette nouvelle réunion du CICA en amont de notre conseil d'arrondissement du soir.

À défaut de propositions émanant des associations, le directeur du développement de la vie associative et citoyenne vous a proposé de thématiser le CICA en lien avec le conseil d'arrondissement du jour, qui examinera une communication sur la révision du Plan Climat. Il restait néanmoins ouvert à des propositions complémentaires de votre part jusqu'à

fixation de l'ordre du jour. Ce CICA sera donc en lien avec la communication Climat autant qu'avec l'actualité, puisque la révision de ce Plan Climat a été lancée cet été et qu'une consultation est menée en ligne depuis le 11 octobre et sera ouverte jusqu'au 15 décembre, en lien aussi avec l'actualité telle que nous pouvons tous et toutes la ressentir après notamment un été 2022 marqué par une nouvelle prise de conscience des effets concrets des conséquences du dérèglement climatique et de l'urgence à agir pour notre environnement.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne séance et laisse la parole à Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement déléguée de la vie associative, qui aura la lourde mission d'animer ce CICA."

- **Révision du Plan Climat de la ville de Paris**

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci, Madame la Maire. Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues. Madame et Messieurs les acteurs et actrices associatifs du 12^{ème} arrondissement. Je m'associe à Madame la Maire pour vous adresser mes plus sincères remerciements et le plaisir qui est le nôtre de relancer ce Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement, et de voir que vous êtes nombreux et nombreuses.

Si nous avons été amenés à vous proposer ce soir un thème principal en lien avec le conseil d'arrondissement du jour, puisque la tradition veut que le CICA précède immédiatement le conseil d'arrondissement, nous vous rappelons pour les prochains CICA que vous pouvez échanger avec la Maison de la vie associative et citoyenne, garante de cette instance, et leur transmettre les sujets que vous souhaiteriez aborder, tous les sujets qu'il vous semblerait important de nous faire remonter. Ils pourront être répartis selon les thématiques elles-mêmes traitées lors des différents conseils d'arrondissement. C'est notamment le cas d'une demande reçue concernant la sécurité qui émane d'une des associations, une thématique à laquelle nous pourrions consacrer un prochain CICA lorsque sera adopté le Contrat de prévention et de sécurité d'arrondissement début 2023, donc vraisemblablement le conseil d'arrondissement de janvier. Vous pourrez nous donner votre avis via la Maison de la vie associative et citoyenne. Vous avez ici Monsieur le Directeur de la MVAC qui est présent. Mais il nous semble qu'une présentation de ce document pourrait utilement servir de base à des échanges sur les problématiques de sécurité, en veillant à y associer les partenaires concernés. Nous sommes désireuses et désireux de bien préparer en amont cette thématique.

Pour l'heure, et conformément à la convocation que vous avez reçue dans le délai réglementaire de 6 jours avant notre réunion, je vous rappelle l'ordre du jour qui nous occupera jusqu'à 18 h 40 maximum. Je vais devoir être maîtresse du temps, puisque nous enchaînons après avec le conseil d'arrondissement et que nous ne voudrions pas déborder trop sur le travail des agents et agentes ici présents. Donc, on va être denses.

Les deux thèmes qui pourront être abordés seront subdivisés en deux temps : le premier avec la révision du Plan Climat de la Ville de Paris. Ce Plan Climat va vous être présenté par

Manon Havet, qui est adjointe en charge de la transition écologique, ce qui implique que chaque association pourra rebondir sur cette thématique, présenter ses actions et domaines d'activités liés et échanger directement sur ce sujet. Je vous demanderai d'essayer de limiter la durée le plus possible, je vais bientôt céder la parole moi-même à ma collègue.

Dans un second temps, après avoir abordé ce qui est relatif à la révision du Plan Climat, on abordera toutes les questions diverses que vous voudriez nous faire remonter.

Je vais céder la parole à ma collègue Manon Havet pour cette courte présentation du Plan Climat."

Mme Manon Havet, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Merci. Bonjour à tous et toutes. Ravie de vous voir ce jour pour mon premier CICA en tant qu'élue, et le deuxième qui a été remis en place. Je suis Manon Havet, adjointe en charge de la transition écologique et, à ce titre, référente sur le Plan Climat de la Ville de Paris dont je vais vous parler. Je suis responsable des espaces verts et de la condition animale dans l'arrondissement.

Pour la révision du Plan Climat qui débute actuellement, nous souhaitons mettre en place une concertation qui soit la plus large possible, la plus ouverte afin que tous les citoyens et citoyennes puissent s'emparer de ce moment d'intelligence collective. À ce sujet, il nous semble que les associations ont un rôle à jouer comme têtes de réseau. Il est important pour nous de vous laisser jouer ce rôle, et ce comité est une occasion de vous informer des objectifs du Plan Climat, du calendrier de la concertation pour que, selon les thématiques qui vous sont chères et sur lesquelles vous avez développé une expertise particulière en fonction des thèmes dont vous vous occupez et en tant qu'acteurs de terrain, vous puissiez imaginer les actions pour le climat à l'échelle la plus locale et participer aux échéances et aux votes à venir, et ainsi nous aider collectivement à tracer le chemin nécessaire pour atteindre nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Les objectifs que l'on a, pour les expliciter, je vais faire quelques rappels rapides sur le Plan Climat de la Ville de Paris. Depuis 15 ans, la Ville de Paris agit pour lutter contre le réchauffement climatique. Dès 2007, la Ville s'est dotée d'un Plan Climat. C'est un document clé structurant qui définit la stratégie et les orientations pour faire de Paris une ville neutre en carbone en 2050. C'est un document qui a été réajusté ensuite tous les 6 ans depuis 2007. C'est réglementaire. Il a d'ores et déjà permis d'infléchir de manière assez significative la courbe des émissions de gaz à effet de serre de la ville. En 2018, l'empreinte carbone globale était en baisse de 20 % par rapport à 2004. Toutefois, pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris sur lesquels le Plan Climat s'aligne, soit limiter l'élévation de la température moyenne terrestre à 1,5 degré et atteindre la neutralité carbone en 2050, pour vraiment être dans les clous des objectifs de l'Accord de Paris qui sont ambitieux, les efforts doivent être accentués. Il faut aller plus vite, et c'est l'un des axes de ce Plan. Plus vite, plus local et plus social. Cette transition vers la neutralité carbone doit avoir lieu dans tous les secteurs. C'est un plan qui est multisectoriel, le Plan Climat : l'alimentation, le traitement des déchets, l'urbanisme, les transports, la qualité de l'air, la logistique, etc. Donc, à chaque fois comment, dans tous ces secteurs, on diminue les gaz à effet de serre. Bien sûr, le secteur de l'énergie, et avec l'augmentation actuelle des prix de l'énergie que l'on subit, c'est aussi

une urgence sociale. Bon nombre de nos concitoyens tombent dans des situations de précarité énergétique ou de grandes difficultés. Il y a vraiment urgence à agir, urgence sociale et urgence écologique. La Ville de Paris est très engagée dans la rénovation énergétique des bâtiments et dans le développement des énergies renouvelables et a voté un plan pour lutter contre la précarité énergétique, avec un certain nombre d'aides.

Le Plan Climat comprend aussi un volet adaptation qui peut être très intéressant pour vous en tant qu'acteurs de terrain, comment adapter la ville au réchauffement climatique déjà en cours, comment rafraîchir la ville pour qu'elle reste vivable et respirable l'été. Les canicules et les inondations que nous avons connues ces dernières années, qui nous ont heurtés, vont s'accroître à Paris dans les années à venir. Il y a eu une étude actualisée il y a un an, fin 2021, « Paris face au changement climatique », qui le montre, qui essaie de dresser un diagnostic des robustesses et des failles de notre territoire à l'horizon 2050 et qui montre que les grosses canicules, les crues et les inondations sont des risques qu'il faut anticiper et qu'on veut anticiper par ce plan. Pour que Paris reste habitable pour tous et toutes, l'adaptation de la ville est une nécessité. Cela vient répondre à un enjeu social et de justice. Les plus en difficulté, les plus démunis souffrent aussi le plus lors de ces épisodes avec moins de moyens de faire face, d'aller ailleurs. Ils souffrent plus du réchauffement de la ville. Nous avons amorcé ce travail avec quelques exemples que je peux citer : la végétalisation des rues, des cours d'école, les plantations de davantage d'arbres, le fait de débitumer quand cela est possible, d'essayer d'installer des fontaines, des brumisateurs, etc. Cela vient vraiment répondre à un enjeu crucial d'adaptation pour rafraîchir la ville et faire face à la hausse des températures l'été. Je pense que le Plan Climat permet aussi de ressaisir la cohérence qu'il y a dans des politiques municipales qui sont menées sur le volet réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur le volet adaptation. Toujours sur le volet adaptation, deux nouvelles « cours oasis » ont vu le jour cet été pour l'école maternelle de Bercy et l'élémentaire 315 Charenton qui pourront bénéficier de ces cours végétalisées et beaucoup plus fraîches. En plus d'avoir accès à des espaces de nature dans l'école, ils y auront accès à l'été prochain 2023 et cela portera à sept le nombre de « cours oasis » déjà achevées dans l'arrondissement. On continuera dans cette voie.

Nos objectifs sont élevés également en matière de plantation d'arbres. On a un Plan Arbre assez ambitieux, étant donné que les arbres sont les meilleurs climatiseurs naturels qui permettent de faire baisser de 4 degrés la température et de casser les îlots de chaleur urbains. Partout où c'est possible, les projets de végétalisation se multiplient. Nous avons expérimenté, seulement là où il est impossible de planter des arbres à cause de la présence de réseaux en sous-sol, la pose d'ombrières, par exemple place du Bataillon du Pacifique où l'on ne peut pas planter. En août dernier, lors des épisodes caniculaires, le jardin de Reuilly et le square Émile Cohl sont restés ouverts en soirée pour donner des espaces de fraîcheur. Il y a des petites solutions sur l'ultra local. Sur tous ces aspects, vous pouvez avoir en tant que connaisseurs du terrain des idées intéressantes selon les thématiques qui sont les vôtres.

Peut-être pour finir un petit mot sur le calendrier. La concertation est en ligne. C'est sur la plateforme *décider.paris.fr*. Nous vous invitons à y déposer vos idées et à participer au vote. Vous pouvez voter pour les propositions que les personnes ont déjà mises en ligne sur la plateforme si vous les jugez pertinentes. Vous pouvez faire des propositions sur tout Paris ou par arrondissement. Vous pouvez localiser à l'échelle d'un quartier. Il y aura une synthèse

des propositions en janvier prochain et ensuite une votation citoyenne en février. Là encore, je vous invite à y participer et à faire passer l'information dans vos réseaux pour que vous puissiez, vous et les membres de vos associations, contribuer à définir les actions prioritaires et participer à ce moment d'intelligence collective. Ensuite, une première version du Plan Climat sera présentée en janvier 2023 en Conseil de Paris, et l'adoption définitive aura lieu début 2024. Ce nouveau Plan Climat définira les orientations pour la période 2024 à 2030. Merci beaucoup.

Cela fait beaucoup d'informations, peut-être, d'un coup. J'espère ne pas avoir été trop longue."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Voilà comment on va procéder. On va, dans un premier temps, donner la parole aux associations qui souhaiteraient réagir par rapport au Plan Climat, la thématique retenue ce soir, pour, dans un second temps, prendre les questions diverses.

Sans rentrer dans une description de votre association, car nous n'aurons pas le temps, peut-être juste un mot en introduction pour donner le nom de l'association et la décrire très rapidement pour que les personnes qui ne vous connaissent pas forcément puissent vous identifier. Je vous laisse la parole. Qui veut réagir sur la question climatique et le Plan Climat en particulier ?"

Mme Karen Ganilsy, représentante de l'association La FélixCité :

"Merci pour cette présentation. Je suis Karen Ganilsy, membre de la FélixCité qui est un collectif au service du territoire et qui a notamment les associations de commerçants dans son périmètre. Les commerçants travaillent pas mal à cette transition énergétique et environnementale. C'est compliqué, rien que la logistique et la mobilité. Il y a deux choses que je verrais qui pourraient être intéressantes à travailler avec les autres associations, c'est comment l'on arrive à faire des gisements, des collectes, et trouver des endroits pour différents types de gisements. Il y a un petit pas, mais qui pourrait être intéressant à travailler, se construire dans le temps, peut-être avec le Kiosque citoyen.

Sur tout ce qui est initiatives locales, je crois qu'il y en a beaucoup. Souvent, elles ne sont pas très connues. Peut-être les faire remonter par le biais du CICA pour qu'ensuite, par le biais des commerçants, on en parle aussi. Faire dans un sens et dans l'autre."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup pour cette question et ces suggestions. C'est important d'utiliser cette instance pour pouvoir remonter certaines actions et travailler ensuite. Merci. C'est très précieux pour nous. Quelqu'un veut-il réagir à la question qui a été posée ?"

Mme Manon Havet, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Le lien avec les commerçants et le rôle que les commerçants veulent jouer est très important à nos yeux. L'élu en charge du commerce et de l'artisanat n'est malheureusement pas présent ce soir, M. Richard Bouigue. Mais vous le connaissez. Je sais

que vous travaillez ensemble. C'est vraiment un public avec lequel il faut continuer à travailler et aller à fond dans cet axe. Le Plan Climat est un plan transversal. Il implique de nombreux élus en fonction de leur délégation. C'est le plan qui retrace la cohérence de l'action municipale sur les axes climat, adaptation, eau et énergie, mais aussi le lien avec la justice sociale. Ensuite, on peut le décliner dans toutes les délégations. Je pense qu'on peut travailler main dans la main sur ce public spécifique des commerçants, et je sais qu'il y a beaucoup d'actions, notamment sur le traitement des déchets, sur lesquelles on peut avancer ensemble."

Mme Flore Chantraine, représentante de l'association Urbanescence :

"Bonjour. Flore Chantraine de l'association Urbanescence. Notre vocation est d'accompagner les initiatives de reconnexion des habitants à la nature et à la biodiversité, tous les sujets en lien avec l'adaptation. Ce sont des sujets qui sont vraiment importants pour nous. Ce qui nous paraît essentiel, c'est d'aller vers une ville-jardin, de décroquer les espaces de nature pour qu'ils envahissent la ville et qu'il y ait moins de distinction entre jardin et ville, que ce soit imbriqué l'un avec l'autre. Ce que l'on avait comme idée, ce serait de laisser une grande place aux citoyens dans l'appropriation de ces espaces. Peut-être que si on les laisse seuls, c'est un peu compliqué parce qu'ils n'ont pas forcément les techniques de gestion et de connaissances par rapport à ce sujet. Peut-être les accompagner de professionnels. Nous, dans notre association, on forme beaucoup d'éco-jardiniers et d'éco-animateurs. Ce sont des métiers qui sont de plus en plus développés pour accompagner ces dynamiques, accompagner les citoyens dans le développement de cette ville-jardin."

Mme Manon Havet, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Merci beaucoup. Effectivement, l'action que vous menez à Urbanescence, vous avez de mémoire deux sites, dont celui que l'on connaît bien parce qu'il est juste à côté, devant la gare de Reuilly, qui est géré par Urbanescence et avec beaucoup d'ateliers que vous menez sur la sensibilisation. On vous permet d'occuper cet espace et, ensuite, ponctuellement, on vous accompagne par des subventions, même si c'est limité. C'est vraiment un axe crucial pour nous dans le cadre du volet adaptation, mais aussi reconnexion à la nature en ville, biodiversité en ville, connaissance de la nature. Donc, on continuera de vous appuyer sur ce volet sensibilisation. Si vous avez besoin que l'on relaie encore plus les ateliers pour la sensibilisation, je pense qu'avec la MVAC et le Kiosque, on est ensemble dans un bon écosystème de relais. Si vous avez besoin d'un relais supplémentaire et d'autres appuis, on est là pour cela."

M. David XXX à [00 :22 :00] du REC, représentant de Transition 12 :

"Bonjour à tous et toutes, et surtout à ceux et celles que je connais déjà. Je voulais prendre la parole pour un collectif citoyen qui est basé sur le 12^{ème} du Mouvement des villes en transition qui s'appelle Transition 12.

Je vais aller plus loin que ce que disait Flore. Je pense qu'on a rappelé les enjeux extrêmement prégnants et difficiles auxquels on va être confrontés dans les années à venir et auxquels on a déjà été confrontés cet été. On voit bien qu'il faut accélérer et que tout ce qu'on fait jusqu'à présent n'est pas suffisant. Je pense qu'il faut une véritable révolution

culturelle et intellectuelle. Cela passe déjà par les approches méthodologiques de comment l'on construit une ville.

Je comprends ce que Flore veut dire. Il y a des citoyens qui peuvent être accompagnés et monter en compétences. Mais il y a aussi beaucoup de citoyens qui vivent à Paris et qui sont des professionnels dans beaucoup de domaines et qui, dans leur espace de vie privée, peuvent mettre ces compétences au service de la construction de la ville. Donc, il faudrait passer d'un mode actuel qui est largement un mode de la consultation citoyenne à un mode de co-construction, de co-design de la ville. Il y a suffisamment de travaux académiques aujourd'hui et d'exemples dans le monde qui montrent que la transition écologique et tout ce que l'on comprend sous ce terme ne réussira qu'avec la participation des citoyens, une participation active, centrale, pour différentes raisons que je ne vais pas évoquer ici. Je pense qu'on est très en retard.

Plutôt que de se rassurer à bon compte avec des perspectives intéressantes qui existent, et il faut les rappeler... Bien sûr qu'il y a déjà des projets en cours. Dans le Mouvement des villes en transition, cela fait plus de 10 ans qu'on le dit. Mais par rapport aux défis auxquels on est confrontés, c'est beaucoup trop peu. Ce n'est pas assez ambitieux. Il faut élargir la perspective et essayer de voir comment on peut faire les choses autrement. Un exemple qui me vient à l'esprit pour être concret, parce qu'avec le Mouvement des villes en transition, on aime bien les projets concrets qui sont des projets extrêmement complexes, qui sont des prototypes, qui permettent de voir comment faire et où sont les freins et les possibilités. Je prends un exemple : faire des composts sur voie publique. C'est quelque chose à Paris d'extrêmement complexe. Un projet aussi simple est déjà très compliqué. Il y a une nouvelle direction au niveau de la Ville de la transition écologique, j'ai oublié si c'est transition climatique, j'ai oublié la terminologie, qui organise des choses à l'Académie du climat, qui est un nouvel endroit que la Ville a mis à disposition. Il y a une énorme dynamique citoyenne avec énormément de citoyens de Paris et de Navarre. Il y a beaucoup de gens qui passent, qui vont à l'Académie du climat. Il y a une atmosphère absolument intéressante, constructive, créative. Ayant discuté avec une des personnes de cette nouvelle direction de la transition, je lui avais dit qu'il y a dans les arrondissements beaucoup de projets à mettre en place où l'on pourrait envisager une collaboration. J'ai un exemple qui me vient à l'esprit. Actuellement, on est en train de mettre en place des concertations sur la place Daumesnil et sur d'autres projets de la mandature. On pourrait imaginer de faire des choses qui sont plus larges et de faire émerger, d'être plus organique dans les approches, moins dans les méthodologies et plus dans le pluridisciplinaire. Il y a un énorme chantier à mettre en œuvre. Je pense que quand je dis cela, je ne suis pas utopique, je suis extrêmement réaliste. C'est absolument nécessaire. Ce qui n'empêche pas de rêver un peu puisque Rob Hopkins, qui a créé notre mouvement, vient de sortir un livre sur les imaginaires, en pensant que c'est l'imaginaire, la créativité, qui sauvera le monde. Mais aujourd'hui, il est temps de changer de braquet et d'élargir la méthodologie.

Je m'arrête là car c'est très générique. Cela n'appelle pas de réponse de votre part. Vous pouvez réagir comme vous voulez. Mais voilà telle était ma proposition de nouvelles visions."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup pour ces propositions très riches, qu'on a notées scrupuleusement. Cela pourra donner lieu aussi à des réflexions plus poussées. C'est important que l'on ait des retours de terrain. Je vais peut-être laisser la parole. On ne pourra pas vous apporter une réponse absolument satisfaisante. Mais on peut tout de même vous apporter quelques éléments. Peut-être mes collègues, Christophe Teisseire et Manon Havet, voudront-ils ajouter quelque chose sur le compost. Peut-être l'un des deux."

M. Christophe Teisseire, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Sur le compost, on a plusieurs projets dessus. Des choses sont déjà mises en place, comme la distribution de lombricomposteurs qui permettent de composter chez soi avec une petite formation par un maître-composteur en mairie quand c'est possible. On l'a fait en visio pendant la covid. Sinon, il y a des composts de quartier sur différents sites. Le dernier, c'est le centre Maurice Ravel.

Sinon, toujours dans le tri, pas forcément dans le compost, on a aussi lancé, je pense que vous l'avez vu chez vous, le troisième ramassage des poubelles jaunes de recyclage, parce qu'il y avait une vraie demande avec peu de places pour les personnes pour pouvoir mettre leur poubelle. Il y a toute une démarche qui existe, qui est mise en place.

Il y a aussi la poubelle marron. C'est tout ce qui est comestible qui est mis dedans. C'est une démarche complémentaire où les habitants et habitantes peuvent intervenir. Merci."

Mme Manon Havet, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Merci, Christophe. Merci, David, pour l'axe que tu as présenté. On est déjà très investis dans la mise en place de composts de quartier, mais aussi la collecte des biodéchets. Sur les composts, on est partants pour, tant que possible, essayer d'aller plus loin et permettre leur mise en place dans tous les quartiers possibles.

Je retiens ton idée d'essayer de changer les imaginaires. Il y a les actions qu'on mène, mais il y a aussi toute une révolution culturelle à mettre en place. Je pense que le mouvement auquel vous faites référence est assez inspirant à ce sujet. C'est aussi très intéressant pour nous de pouvoir travailler en lien avec Transition 12 et ce Mouvement des villes en transition que vous représentez dans notre arrondissement. Prenez toute la part qui est essentielle dans cette concertation. N'hésitez pas à suggérer des formats.

Pour la concertation, j'ai rapidement parlé de la concertation en ligne. On a aussi essayé de cerner différents publics par cette concertation. On va avoir un événement au café Maya Angelou pour toucher plutôt la jeunesse avec des ateliers. On est aussi partants pour que des écoliers et écolières participent à cette concertation parce que tout le monde sera touché par les problèmes climatiques. On commence déjà à être touchés, mais les jeunes générations en pâtiront encore plus. Ils ont vraiment toute leur place à faire. On a mis en place des ateliers climat au collège Courteline et à l'école Wattignies avec l'Agence parisienne du climat et l'Académie du climat, qui est un lieu dans l'ancienne mairie du 4^{ème} arrondissement, vraiment un lieu ressource auquel on peut aussi faire appel pour former la jeunesse et que la jeunesse puisse prendre toute sa part dans la concertation. On est vraiment sur l'optique d'ouvrir la concertation, d'essayer de toucher différents publics pour pouvoir aller plus loin dans cette démarche sans se satisfaire de ce qui a déjà été fait, même

si l'action de la Ville de Paris a été saluée à l'international pour la mise en place du Plan Climat et pour les consultations menées, mais on ne reste pas sur cette satisfaction. On sait que les exercices de consultation, c'est toujours perfectible. On est vraiment preneurs des formats et des idées que le collectif Transition 12 pourrait nous suggérer pour des formats un peu innovants de concertation et, ensuite, pour mettre en place les actions."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. Je vais me permettre d'apporter quelques éléments. Notre élue en charge de la démocratie locale n'est pas présente, mais Fadila Taïeb pourra être associée à cette réflexion.

Je voulais aussi mentionner ce que nous allons lancer à la vie associative à la rentrée de janvier, l'année prochaine. C'était l'idée d'avoir des points de rencontres thématiques entre les associations sur des thématiques qui vous réunissent. L'idée étant de pouvoir coconstruire avec différentes associations et nous faire remonter des propositions. Vous serez associés. Toutes les associations seront associées à ces groupes thématiques. Cela pourra être une réponse, peut-être un espace dans lequel on pourra échanger ensemble et s'appuyer sur l'ensemble des expertises du 12^{ème}, les remontées de terrain. Ce sera des temps très précieux.

J'ai vu qu'il y avait une main qui se levait."

Mme Marion Soulet, représentante de Paris en Selle :

"Bonjour. Marion. Je représente le groupe local de Paris en Selle dans le 12^{ème}. Puisqu'on parle de Plan Climat, je voulais prendre la parole sur le sujet des mobilités. J'imagine que vous les englobez dans le Plan Climat, cela contribue fortement à l'atteinte des objectifs que l'on doit tous avoir pour la transition énergétique.

D'abord, je voulais vous dire que c'est très confortable d'être représentant de Paris en Selle dans le 12^{ème} parce qu'on a une action, et je tiens à vous remercier pour la prise en compte de la sécurité des cyclistes et les aménagements que vous pouvez faire dans ce cadre. On est ravis de l'oreille que l'on a quand on parle de ces sujets, de l'aménagement des carrefours, des grands aménagements ou des plans de circulation, même si je sais que cela ne fait pas plaisir à tout le monde. En tout cas, on est là aussi pour prôner ces sujets et en discuter avec toutes les parties prenantes.

Ce que je voulais voir avec vous, c'était sur ces réflexions et cette nécessité d'accélérer qui était proposée par certains autour de la table. On sait clairement qu'aujourd'hui, on est dans une situation où les transports parisiens sont assez surchargés, on le constate tous les jours. Quid du vélo dans ce sujet ? Ce n'est pas une solution pour tout le monde, on est d'accord, mais c'est une solution pour une bonne partie de la population. On a des infrastructures qui, si elles sont aux normes et adaptées au flux cycliste actuel, sont parfois un peu sous-dimensionnées. Pensez-vous, en prévision des Jeux olympiques, pouvoir accélérer en refaisant du provisoire, du joli provisoire ? Est-ce une des pistes qui peut, selon vous, répondre à ces enjeux ?"

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup pour votre présence et votre question. Je vais céder la parole à Mathieu Delmestre."

M. Mathieu Delmestre, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Merci pour votre intervention qui me permet de rebondir sur la politique de la mairie de Paris et celle du 12^{ème} sur la mobilité douce que l'on essaie de développer. Il y a beaucoup de sujets qui vont venir en conseil d'arrondissement tout à l'heure, notamment une délibération sur la pérennisation de la coronapiste avenue Ledru-Rollin, qui aura lieu en fin d'année, les travaux sont en cours, et aussi celle du faubourg Saint-Antoine qui a été livrée au mois de juillet. Il y a notre volonté d'équilibrer les différents usages, sans exclusif, sans choisir un usage par rapport à d'autres. En revanche, très clairement, aujourd'hui, tout ce qui est mobilité douce a besoin de continuer à être développé. C'est vraiment là-dessus que l'on va avancer.

Sur la question du provisoire, de ce que l'on peut faire en provisoire ou pas, comme vous l'avez vu ces dernières années et ces derniers mois, il y a un gros projet sur la pérennisation des coronapistes qui sont sorties à la suite du premier confinement. Nous sommes dessus aujourd'hui, ce qui prend beaucoup de temps.

Et je voulais remercier la Mission vélo qui travaille énormément, avec des effectifs qui ne sont pas extensibles. Aujourd'hui, on finit tout ce qui a été lancé sur le Plan Vélo 2021-2023. Après, pour pouvoir faire du provisoire, peut-être dans les mois et années à venir, avant les JO, à voir, mais on aura cette discussion tous ensemble en début d'année prochaine."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a encore des questions relatives à la première thématique avant de passer à la suite? Christophe Teisseire a un élément à ajouter."

M. Christophe Teisseire, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Je voulais rebondir sur ce que dit mon camarade Mathieu Delmestre sur la démarche Embellir votre quartier, qui est en cours. Elle a eu lieu sur le jardin de Reuilly. Elle est en cours sur Aligre-Gare de Lyon avec une grande ambition de mandature sur la transformation de l'espace public, avec une démarche d'apaisement de la circulation à l'intérieur des cœurs de quartiers. La priorité est donnée aux enfants et aux personnes âgées, aux piétons d'abord, et aux cyclistes. Et une démarche de végétalisation pour améliorer le cadre de vie, contrer les effets de réchauffement climatique par exemple et reconquérir l'espace public. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. Y a-t-il encore des questions climatiques?"

M. Xavier Mérand, président fondateur de l'association Accessijeux :

"Bonsoir. Xavier Mérand, président de l'association Accessijeux, qui est une association qui gère à l'heure actuelle une ludothèque dans le 12^{ème}, et bientôt une deuxième. Le sujet de

la transition écologique, a priori, on pourrait croire que ce n'est pas un sujet pour une ludothèque, mais on est tous concernés dans nos domaines d'activités. En termes de ludothèque, c'est aussi un sujet. Je voulais vous dire que l'on en a conscience. Nous aussi, on peut faire des choses dans l'arrondissement pour cela. Pour le petit container ludothèque que l'on a dans la « rue aux écoles » qui va bientôt ouvrir, je pense que cela peut être un point, s'il y a besoin, où pourraient être organisées avec d'autres associations des choses autour des enfants du quartier en termes de sensibilisation. Donc, que les associations n'hésitent pas à nous solliciter parce que c'est en pleine rue. On a des tables et des chaises. Ce n'est pas un kiosque citoyen. C'est un point où peuvent se passer des choses.

Sur notre projet plus large de déménagement de la ludothèque, on a en tête différents projets, notamment de collecte de bouchons, pour faire de la ludothèque du 12^{ème}, telle qu'on la rêve aussi, un lieu plus éco-responsable. On y a travaillé cette année avec l'association Riposte Verte pour tenter de voir où l'on pourrait améliorer l'impact écologique de la ludothèque.

Une remarque avant de conclure pour vous dire qu'en tant que personne en situation de handicap déficiente visuelle, je ne suis pas contre le vélo, mais je tiens à dire que dans tout ce qui est envisagé en termes de développement du vélo dans l'arrondissement, je pense qu'il est important aussi de prendre en considération la part d'accessibilité des trottoirs et de ne pas forcément faire des choses à la va-vite. Il est important aussi, en parallèle de ces conceptions de pistes cyclables, de penser à comment évoluent les personnes qui ne voient pas. Je prends un exemple tout bête, mais à la porte de Vincennes, quand on traverse la rue, dès qu'on arrive sur le trottoir, on est sur la piste cyclable. C'est assez problématique. En tant que riverain, je sais gérer cette piste cyclable. Mais si, à l'avenir, notre ludothèque est implantée dans cet arrondissement et qu'il y a des personnes non-voyantes qui viennent, je pense que ce sera problématique."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Je vais donner la parole à deux de mes collègues, et je voulais illustrer. Merci pour ces différents éléments. Cela illustre le fait que vous ayez dit que l'on pourrait spontanément penser qu'une ludothèque n'est pas directement reliée aux problématiques environnementales. C'est exactement l'objet de ce que je veux lancer sur les associations. C'est l'idée que des associations se saisissent de différents thèmes, qui ne sont pas forcément spontanément liés à leur objet social. Merci. Cela corrobore l'utilité que l'on ait ces temps.

J'ai deux interventions et l'on passera au point suivant. Mathieu Delmestre sur les rues."

M. Mathieu Delmestre, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Vous avez intérêt à nous sensibiliser sur le sujet. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion d'en discuter avec Margaret. On avait un atelier cet après-midi sur la place Félix Eboué sur les mobilités et l'accessibilité. On a beaucoup parlé de fils d'Ariane et de ce genre de choses pour que chacun puisse trouver sa place. On est conscients qu'il y a encore du travail. Il faut se le dire aussi entre nous. Il faut que l'on puisse avancer ensemble sur le sujet. C'est bien que vous puissiez nous resensibiliser régulièrement et ne pas hésiter à nous bouger de

temps en temps, quand vous voyez qu'il peut y avoir des oublis. Cela peut arriver. Mais on l'a vraiment en tête. N'hésitez pas."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Madame Sandrine Charnoz, vous voulez peut-être apporter une précision."

Mme Sandrine Charnoz, adjointe à la maire de Paris, conseillère de Paris, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Cette dernière intervention me fait réagir. C'est vrai que nous avons à cœur de pouvoir intégrer l'ensemble des citoyens et usagers du 12^{ème}. Peut-être faire le lien avec les actions que l'on mène à l'école, notamment avec toute la sensibilisation pour le Code de la route et pour que les enfants puissent évoluer en sécurité, mais également utiliser des vélos demain en étant sûrs d'eux.

Et évoquer le sujet des trottinettes, qui sont aussi pour notre majorité municipale un sujet lourd et grave. Elles ne sont pas forcément stationnées au bon endroit. C'est un vrai rapport de force que nous devons avoir avec les opérateurs. Actuellement, elles sont détournées, et des mineurs peuvent les utiliser. Nous avons un très gros travail sur la planche. Notre équipe s'appuie sur les écoles.

J'avais demandé la parole pour parler du conseil d'école de l'école Wattignies où je représente la Maire de Paris. J'ai découvert et j'ai vu l'implication de l'ensemble d'une classe CM1-CM2 qui va être associée à la concertation du Plan Climat. Je trouve cette initiative extrêmement positive. J'ai vu dans les propos des parents, des enfants, des enseignants l'intérêt pour cette démarche. Comme nous sommes ici en CICA ouvert avec des associations et des citoyens impliqués, vous savez que pour pouvoir participer à ce genre de démarche, il faut une enseignante ou un enseignant motivé. Je trouve que cela vaut le coup d'évoquer cette initiative de manière que d'autres classes viennent et utilisent cette possibilité, parce que ce sont ces générations pour lesquelles nous travaillons. La ville à hauteur d'enfant, dont vous nous parlez sans arrêt dans tous les projets, trouve ici sa concrétisation. Mais surtout parce que cela permet de les entendre et de les écouter sur des sujets qui génèrent parfois beaucoup d'anxiété ou beaucoup de difficultés et d'incompréhension chez eux. Je trouve cette initiative extrêmement belle et j'aimerais que d'autres classes de l'arrondissement puissent participer. Et si nous pouvions en avoir une dans chaque quartier, je trouve que cela nous permettrait d'avoir un dialogue constructif avec les enseignants et les classes concernées."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Ma collègue en charge du handicap, Margaret Kopoka, veut s'exprimer et apporter un élément de réponse, donc je lui cède la parole."

Mme Margaret Kopoka, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Je voulais réagir à ce que disait Xavier. Tout à l'heure, nous étions Mathieu et moi à une concertation qui concernait l'accessibilité. Il aurait été bien, Xavier, que ton association et d'autres associations soient présentes et participent vraiment à cette

concertation, parce que c'est vrai que j'ai essayé d'éveiller les autres, nos compatriotes qui ne connaissent pas le handicap. Ils ne se rendent pas compte parfois des situations. Je vous invite, toutes les associations, à participer largement à cette concertation pour que l'on puisse vraiment créer quelque chose qui prend en compte toutes les personnes que nous sommes et que la cité soit apaisée pour tout le monde.

Voilà ce que je voulais dire. Je vous invite à participer largement à cette concertation. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Manon Havet veut aussi apporter un élément de précision. C'est le but de cette instance."

Mme Manon Havet, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Merci beaucoup. En réaction à votre intervention, que j'ai trouvé très intéressante, sur la ludothèque, dont vous souhaitez faire un lieu plus éco-responsable, je trouve cela très intéressant. La transition écologique peut toucher tous les secteurs. Actuellement, dans le champ de la culture aussi, on commence à en parler beaucoup. C'était un peu un angle mort jusqu'à présent, sauf initiatives qui restaient minoritaires. Mais cela commence à se généraliser. On voit de plus en plus d'exemples d'études, de retours d'expérience à ce sujet. C'est un gros chantier. Il faut vraiment que, pour atteindre nos objectifs, tous les secteurs d'activité puissent s'emparer de la transition écologique et faire leur transition. À ce titre, je voulais vous dire que dans les champs de concertation du Plan Climat, sur la plateforme en ligne, vous avez différents thèmes. Vous avez l'environnement, les mobilités, l'urbanisme, les logements, la propreté, c'est assez classique. Mais vous avez aussi l'éducation, le sport, la culture et l'enfance. C'est vraiment ce que l'on a voulu faire, quelque chose qui touche à tous les secteurs. Dans les champs enfance notamment, ce serait complètement pertinent d'avoir vos exemples, peut-être pour pouvoir en parler et qu'ils puissent inspirer d'autres acteurs qui auraient envie d'entreprendre la même démarche, mais qui n'ont pas forcément les idées et les outils. Mettre en réseau, c'est aussi le but de ces moments citoyens. C'est comme cela que l'on fait fonctionner l'intelligence collective. Pour nous, c'est un exemple hyper intéressant. On serait ravis d'en savoir plus et de le faire connaître. Je pense que sur l'aspect transition écologique et Plan Climat dans la culture, on a une commission culture de proximité qui regroupe les acteurs culturels de proximité de l'arrondissement. C'est aussi quelque chose sur lequel on pourra réfléchir. En tout cas, merci pour cet exemple."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Pour rajouter quelques éléments à vos interventions, je vous remercie pour l'ensemble des propositions faites. C'est vraiment l'objet de ce CICA, mais aussi de toute la démarche que nous menons en tant que maire et équipe municipale sur la transformation de la ville et sur l'ensemble des réaménagements proposés.

C'est bien évidemment de prendre un compte, avec les grandes lignes politiques que nous portons, la co-construction citoyenne et votre propre expertise. Comme l'a dit Matthieu Delmestre ou Christophe Teisseire, qui sont particulièrement engagés sur les questions de cette reconquête des espaces publics, nous expérimentons parfois plutôt avec succès, parfois avec difficulté. En revanche, nous sommes toujours à l'écoute de propositions. J'en

prendrais pour exemple quelque chose qui s'est plutôt bien déroulé, avec désormais ce prérequis qui est la sanctuarisation des trottoirs, qui est une véritable volonté politique. Quand on a un réaménagement et qu'il est possible de pouvoir non seulement agrandir mais aussi sécuriser ces trottoirs, et le déploiement de la police municipale nous aide dans son respect, même s'il y a encore un axe de progrès énorme, mais les mauvaises habitudes, malheureusement, ont la vie dure... Mais c'est sur cet objectif que je me suis engagée et sur lequel on se déploie. Pour prendre l'exemple du début de la rue du faubourg Saint-Antoine, qui est une réalisation terminée, la partie qui concerne Bastille a été pensée avec le public des Quinze-Vingts, notamment les résidents, pour pouvoir concrétiser la partie trottoir et la partie piste cyclable. C'est eux qui nous ont aidés avec les services à avoir cette démarcation en biais que, désormais, nous avons fait nôtre pour déployer l'ensemble de nos pistes. Vous voyez que l'ajustement, ce n'est pas privilégier un mode plus qu'un autre. On essaie justement de faire cohabiter avec intelligence et avec vos propres retours d'expérience et vos expertises de terrain.

Encore une fois, il est important de se saisir de ces démarches Embellir votre quartier qui permettent de transformer la ville dans cette optique d'adaptation au changement climatique, mais aussi de voir comment les continuités piétonnes et cyclables sont une nécessité pour être en toute sécurité dans nos déplacements, mais aussi en temps de canicule d'être protégés. C'est pourquoi nous avons, cela a été rappelé, une ambition forte sur la plantation de nombreux arbres.

Vous avez aussi donné comme exemple le fait de pouvoir déployer une deuxième ludothèque. Nous nous en réjouissons. Hier soir, nous étions en réunion publique pour la rue Guillaumot, et quand nous réaménageons une « rue aux enfants », c'est aussi dans ces optiques d'adaptation de ces espaces pour donner des moments et des endroits de respiration et de récréation, mais aussi une animation qui permet, et on le voit désormais dans les nouvelles rues aménagées que sont Lamoricière ou Baudelaire, une cohabitation intergénérationnelle qui se crée. C'est cela aussi l'important, que la ville soit redonnée à tout le monde et en toute sécurité. C'est ce à quoi nous nous attachons, donc nous avons aussi besoin que vous déposiez des propositions concrètes et des regards d'experts que vous êtes en tant qu'associations pour nous aider à transformer correctement cette ville.

En tout cas, je vous remercie."

- **Questions diverses**

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. On passe au point numéro 2, les questions diverses. Il reste un bon quart d'heure, ce qui permettra d'avoir des débats. On va s'arrêter à 45. Cela nous laissera le temps. Monsieur, vous avez une question."

Eric Bombardi, représentant l'association Basta Così :

"Bonsoir à tous. Je représente trois associations qui sont Basta Così, GPTEC-12 et CFRT Robert Tourneux. On vous a écoutés longuement et attentivement. D'abord, je voudrais remettre des choses en place. Ce n'est pas vrai que les associations, pour ce CICA, n'ont pas fait de propositions. Nous avons saisi par courrier recommandé le 2 novembre, auquel nous n'avons pas eu de réponse. Nous avons remis en proposition les trois thématiques suivantes : l'insécurité, l'insalubrité et le plan de circulation dans le 12^{ème} arrondissement.

C'est faux de dire que les associations n'ont pas fait de propositions. Vous n'avez même pas eu la décence de nous répondre. Par ailleurs, arrêtez de hausser la tête. Cela fait 45 minutes que je vous écoute et je n'ai pas haussé la tête. J'ai écouté attentivement."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Je ne hausse pas la tête, je n'ai pas reçu votre courrier."

Eric Bombardi, représentant l'association Basta Così :

"À chaque fois, c'est le même cinéma. Laissez parler les gens et écoutez les gens. Ce CICA est encore en contrevenance de la loi et de l'article 16 de la loi PLM. Je ne vais pas recommencer le speech de la dernière fois. Sur le 23 juin, nous avons fait un recours devant le TA parce que vous contrenez aux dispositions réglementaires de l'article 16 de la loi PLM du 30 décembre 1982 et de son décret d'application du 4 juillet 1983. Nous redéposerons un recours devant le TA. Nous saisisons le Défenseur des droits. Nous saisisons la CADA pour non-communication des documents. Vous organisez ce soir une réunion. On n'a même pas eu une communication sur le Plan Climat, alors que la loi est claire sur le CICA. Normalement, les associations devraient avoir de la documentation. Quant au PV du 23 juin, vous allez le mettre en ligne, mais sans aucune concertation. C'est tout à fait étonnant. Il faut attendre 4 mois pour l'avoir. Nous arrivons en séance et nous n'avons pas de PV.

Dernier élément que je voulais signaler ce soir, vous ne répondez pas aux associations. Vous ne tenez pas compte de leurs thématiques. Il va falloir attendre je ne sais pas quand pour parler de l'insécurité, sur un prochain CICA. La loi est claire aussi là-dessus. Vous devriez mettre en place un calendrier des débats en concertation avec les associations. Ce calendrier des débats pour le CICA devrait être voté en conseil d'arrondissement. Vous vous asseyez sur la loi, vous vous asseyez sur les associations. Vous ne respectez pas les associations. J'en ai fini. Nous nous retrouverons devant le tribunal administratif. Merci, Madame."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"C'est bien noté."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Je vais vous répondre, Monsieur, quand même."

Propos hors micro à [00 :56 :50] du REC

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"C'est votre droit le plus fondamental de saisir le tribunal administratif. Rendez-vous au prochain CICA en janvier sur la notion de sécurité. Nous étions très heureux d'avoir écouté toutes ces associations.

Y a-t-il une autre question relative aux questions diverses? On a une dame qui souhaiterait s'exprimer. Madame Atlan-Tapiero, vous avez quelque chose à dire ?"

Propos hors micro à [00 :57 :40] du REC

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Je propose que l'on prenne la question."

Mme Marie Perrin, présidente de l'association des locataires Charolais-Semprun :

"Bonjour. Je suis Marie Perrin, association Charolais-Semprun locataires. Je voulais vous poser une question. Plusieurs fois les locataires ont remonté, et moi-même j'ai pu le constater, que les poubelles mettaient tout dans le même camion, poubelle verte et poubelle jaune. Ils se posaient la question du pourquoi. Est-ce que c'est normal ou pas?"

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Il arrive qu'il y ait des collectes qui soient faites dans l'urgence à la suite d'une grève, qui soient collectées de manière à permettre que la propreté soit faite au mieux. Mais ce n'est qu'à la suite d'une grève que vous pourrez le remarquer, normalement. Il n'y a aucune anomalie. Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous en informer, avec preuve à l'appui, et à nous donner les heures où cela arrive, les endroits précis. Après, on demandera des comptes aux équipes de la propreté. Mais il n'est normalement pas du tout dans l'ordre des choses que les collectes, surtout que l'on a 4 types de collectes dans le 12^{ème}, ne soient pas dissociées. C'est exceptionnel, à la suite de plusieurs jours de grève, si l'on n'arrive pas à faire passer l'ensemble des équipes. On va à un point d'urgence. C'est le seul moment où l'on a des collectes qui ne respectent pas les tris obligatoires. Mais n'hésitez vraiment pas à nous saisir si vous pouvez constater des anomalies de ce type, parce qu'elles ne sont pas admises. Elles ne sont pas dans l'ordre des choses."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Je pense que Christophe Teisseire voudra également vous répondre à ce sujet."

M. Christophe Teisseire, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"La seule possibilité, à part les grèves, c'est que les ripeurs de la poubelle verte ou grise regardent à chaque fois la poubelle jaune et si elle n'a pas été polluée par d'autres déchets, qui n'ont rien à faire dans cette poubelle. Si elle est polluée, ils ne pourront rien en faire d'autre, donc ils bennent toute la poubelle jaune. C'est le deuxième cas, et cela arrive assez souvent, cependant."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"En règle générale, les Parisiens et Parisiennes sont de très mauvais trieurs de leurs déchets. On est une des villes les plus en retard. Mais nous déployons énormément d'efforts pour faire acte de pédagogie en la matière, et l'on continuera. Surtout que l'on a la chance d'avoir une collecte des biodéchets. Je rappelle l'importance de cette collecte. Si tout le monde ne peut en avoir une dans son immeuble du fait du bâti parisien qui est contraint, on les déploie sur l'ensemble de nos marchés qui permettent aussi cette collecte supplémentaire des biodéchets. On va faire des expérimentations avec les restaurants et les commerces, parce que c'est une manne importante. On le fait déjà avec nos propres services publics, notamment la restauration collective et la restauration scolaire. On le déploie dès qu'il est

nécessaire parce que les biodéchets, c'est 80 % d'eau. L'envoyer dans une incinération... Brûler de l'eau, c'est une aberration. Donc, c'est important. Christophe Teisseire l'a rappelé, depuis un mois, nous déployons aussi une troisième collecte des bacs jaunes avec une volonté qu'il y ait davantage de tri fait. La collecte n'a plus des bacs verts, car on doit se mettre aux normes européennes. Maintenant, cela va être le bac vert à couvercle gris. Ils vont être progressivement mis en place. Normalement, ils devraient baisser en teneur. Il faut se le rappeler, c'est aussi une nécessité collective puisque c'est une aberration écologique, mais aussi un coût pour la collectivité et pour les ménages. C'est important d'accompagner aussi dans ce cercle vertueux de tri de nos déchets. Nous continuerons en ce sens, même si nous avons un axe de progression important à faire et qu'on ne ménagera ni nos efforts côté équipes pour les déployer ni notre volonté que les équipes soient exemplaires dans leurs collectes."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Vous vouliez ajouter quelque chose? Madame Valérie Montandon voudrait ajouter un élément."

Mme Valérie Montandon, conseillère de Paris :

"Je voulais rebondir sur ce sujet, car je suis souvent saisie par des habitants qui constatent un mélange des bacs. Est-ce que c'est la poule qui a fait l'œuf, ou l'œuf la poule? Cela décourage beaucoup les habitants quand ils constatent que tout est mélangé. Ils ne sont peut-être pas exemplaires, mais face à de tels constats, ils se découragent de trier car ils se disent que cela ne sert à rien. La marge de progression sur le tri des marchés est très forte. J'ai eu l'occasion d'intervenir dans cette instance, au conseil d'arrondissement, sur les ramassages et l'absence de tri sur le marché de Reuilly, qui est le marché le plus long. Il y a deux linéaires, c'est le plus long de Paris. Et c'est vrai que lors de la collecte, pour l'avoir constaté à plusieurs reprises, il y a un mélange des fruits et légumes invendus au même endroit que les cartons. C'est dans un capharnaüm et une pollution sonore supplémentaire. Je pense que la marge de progression et les moyens doivent être mis en priorité sur ce marché qui a des volumes énormes. J'ai des remarques de gens qui me disent qu'on leur demande de faire le compost chez eux avec parfois toutes les complications logistiques que cela peut faire dans des appartements parisiens, et en même temps, on voit que tout est brassé, biodéchets et cartons au même endroit, cela fait partie aussi des signaux qui peuvent décourager les Parisiens dans leur comportement. Merci."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Merci beaucoup. Effectivement, je partage votre constat. Ce n'est pas parce qu'il y a des imperfections qu'il faut arrêter totalement le tri. Je ne me permettrais pas de le dire de cette manière-là. Mais je continuerai à engager chacun individuellement, mais aussi nous collectivement. Il y a les tris libres aussi qui sont mis en place. On déploie toutes les possibilités pour que ce tri soit facilité."

Quand je parlais de l'axe de progression, notamment avec les restaurateurs et les commerçants, j'inclus aussi les commerçants des marchés parce que nous avons encore beaucoup de pédagogie à déployer en ce sens. C'est le marché Daumesnil qui est le plus grand marché de Paris. Il n'a pas deux linéaires, mais quatre. C'est pour cela que l'on a autant de commerçants et de commerçantes, encore une fois avec des mauvaises habitudes qui

sont ancestrales et qu'il est compliqué de faire modifier. Mais comptez sur moi, et j'espère sur vous, pour que l'on puisse ensemble... Je sais que Karen Ganilsy sera aussi très réceptive à travailler en ce sens pour faire comprendre que la rue n'est pas une poubelle. Je pense qu'il faut le faire comprendre à tout le monde. Comptez sur moi, je le fais tous les jours. Il m'arrive souvent, quand je me déplace, que l'on m'envoie un mégot à proximité, un papier ou pire. Cela, c'est vraiment collectivement que nous arriverons à nous débarrasser de ces mauvaises habitudes.

Je fais souvent référence, même s'il y en a malheureusement encore... Paris a toujours été compliquée dans sa gestion des espaces publics. Je rappellerai les crottes et les motocrottes qui, maintenant, nous font sourire. Malgré tout, quand on a pris ce sujet en main, à l'époque, il y a eu une volonté et un accompagnement par la verbalisation, parce que cela passe par là.

Ce que je veux dire aussi, c'est qu'une des directives que j'ai données à la police municipale du 12^{ème} qui est en train de se déployer, c'est une impunité zéro sur la dégradation de l'espace public dans toutes ses composantes. Et les dépôts quels qu'ils soient, sauvages aussi, font partie de leurs prérogatives."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Une dernière question très rapide."

Mme Marie Perrin, présidente de l'association des locataires Charolais-Semprun :

"Je me permets de rebondir sur apaiser et embellir le quartier. Dans certaines rues, il y a beaucoup d'accumulation de CO2 à cause des bouchons à cause du plan de circulation. Je ne suis pas contre. Moi, je ne suis que piétonne. Mais dans certaines rues, il y a beaucoup de bouchons."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"On en reparlera dans le prochain CICA. Là, on est en train de mettre en place un ambitieux plan de circulation. Cela se fait par étape, il n'est pas terminé. De toute façon, les études l'ont toujours montré et nous ne ferons pas exception, nous savons qu'il y a plusieurs mois avant que les choses s'apaisent. C'est entre deux et six mois. On sait que l'on va avoir une année un peu compliquée. Si l'on change, c'est aussi dans une transition écologique et avec des engagements que nous avons pris pour casser un trafic de transit qui est beaucoup trop important dans notre arrondissement, et notamment sur des rues qui sont résidentielles. Là, effectivement, l'ensemble du plan de circulation n'est pas déployé dans le premier Embellir votre quartier. Il y aura le deuxième. Il y aura le troisième. C'est aussi toute une cohérence d'ensemble qui portera ses fruits progressivement. Mais on le sait, dès que l'on fait une modification, quelle qu'elle soit, que l'on transforme de manière aussi rapide et ambitieuse notre arrondissement, c'est par un passage où il y a un moment de besoin que les choses se calent, sachant que nous avons aussi des petits logiciels qui ne nous aident pas, des applications qui ont du mal à être réactives sur les modifications. Mais l'on sait très bien que, dans quelques mois, l'apaisement de la circulation reviendra."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Nous allons clôturer ce CICA. Je tenais très sincèrement à vous remercier pour votre présence et vos riches participations. C'est ce qui entérine le fait que cette instance a beaucoup d'utilité. Nous nous reverrons au prochain CICA. Il aura lieu vraisemblablement en janvier. Vous serez tenus informés."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Non, plutôt en février, parce que le mois de janvier... D'ailleurs, plutôt en mars, parce que traditionnellement, le premier Conseil de Paris... Vous savez que les conseils d'arrondissement se déroulent avant chaque Conseil de Paris, puisque c'est une instance délibérative pour préparer le Conseil de Paris. Le prochain Conseil de Paris ayant lieu en mars, le prochain conseil d'arrondissement sera 15 jours avant le premier Conseil de Paris de l'année 2023."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Alors rendez-vous en mars. Comme la thématique sera la sécurité, on vous associera bien en amont pour avoir des propositions riches et concrètes. D'ici là, je vous souhaite une excellente soirée. Merci encore et à très vite."

Madame la Maire du 12^{ème} arrondissement de Paris lève la séance à 18 h 45.

Emmanuelle Pierre-Marie,

Maire du 12^{ème} arrondissement de Paris.